

## **OFFRE D'EMPLOI**

La Ville d'Annemasse recherche pour sa Direction de l'Aménagement des Espaces Publics, service Gestion du Domaine Public :

### **Un technicien voirie – coordination des travaux sur l'espace public (H/F)**

- recrutement par voie contractuelle -

Annemasse, ville de 38 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants, se trouve au cœur d'un bassin de vie attractif, le Grand Genève (950 000 habitants), idéalement situé entre lac et montagnes et à deux pas d'une nature préservée. Riche de projets structurants qui contribuent à sa mutation, la ville connaît un dynamisme démographique, économique et urbain important.

Dotée de 750 agents et d'un budget de 85 M€, la Ville d'Annemasse développe depuis plusieurs années une démarche managériale inspirée des expériences d'entreprises libérées et nommée « LAB Collectivité » (libérante, agile et bienveillante).

Si vous souhaitez en savoir plus sur la promesse employeur de la Ville d'Annemasse : <https://www.calameo.com/read/00441008245ebb27ea483>

Au sein du pôle Aménagement durable et cadre de vie, la direction Aménagement des espaces publics est en charge du pilotage des opérations de travaux sur la voirie et le domaine public : places, parcs, voiries, opérations d'aménagement. Les 10 ingénieurs et techniciens assurent des missions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre sur certaines opérations. Ils sont chargés de la conduite des opérations stratégiques de piétonisation, de création d'un EcoQuartier, de végétalisation et liaisons piétonnes, de requalification de voiries. Le service Gestion du domaine public intervient en parallèle sur la gestion des équipements électriques et réseaux, l'organisation et le contrôle des travaux sur le domaine public.

Placé sous l'autorité du responsable de la gestion du domaine public vous serez chargé de la prescription des règles en matière de travaux de voirie.

Vous êtes notamment chargé de :

#### **L'instruction et le suivi des demandes d'interventions des entreprises sur le Domaine Public (60%) :**

- Echanges et concertation avec les entreprises pour la faisabilité et planification des interventions souhaitées,
- Coordination technique des travaux sur le domaine communal, en partenariat avec les autres concessionnaires et services territoriaux,
- Vérification et ajustement de plans simples de signalisation et de déviation de voirie,
- Rédaction de l'arrêté temporaire de circulation et de stationnement,
- Mise à jour quotidienne du plan des travaux sur le Domaine Public,
- Mise à jour régulière de l'Arrêté Général de Circulation.

#### **La surveillance du Domaine Public (30%) :**

- Contrôle du respect des préconisations figurant dans les arrêtés de circulation : la signalisation temporaire en respect du Code de la route pour la sécurité des usagers sur le domaine public.
- Surveillance du patrimoine routier et des espaces publics et relevé des anomalies et dégradations,

#### **La réalisation de projets d'entretien ou d'aménagement de voirie (10%) :**

- Réalisation de métrés pour les futurs travaux d'entretien,
- Participation, avec le responsable de la gestion du Domaine Public, à l'élaboration et au suivi du programme d'entretien de voirie.
-

## Profil recherché

Diplôme : Bac Pro, idéalement en Génie-Civil, travaux publics ou équivalent,

Expérience : Expérience sur un poste similaire appréciée

Compétences (savoir / savoir-faire/savoir-être) :

### **Savoirs :**

- Connaissances réglementaires et techniques en VRD (Voirie, Réseaux, Divers),
- Connaissances informatiques (bureautique),

### **Savoir-faire :**

- Compétences administratives : rédactionnelle, bureautique
- Lecture et analyse de plans
- Identification et proposition de solutions

### **Savoir-être :**

- Autonome et force de proposition
- Capacité à faire respecter les directives
- Organisé et rigoureux,
- Qualités relationnelles (avec les interlocuteurs internes et intervenants extérieurs),

## Poste ouvert :

### Poste à durée déterminée d'un an.

Ouvert uniquement aux candidats non titulaires de la fonction publique : CDD de droit public, d'une durée de 1 an, dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise (catégorie C) ou techniciens (catégorie B), filière technique.

## Conditions d'exercice

Poste à temps complet (35h) réparties sur 5 jours, du lundi au vendredi.

Travail de terrain, déplacements sur les chantiers de la ville.

Horaires de bureau

## Rémunération

Rémunération en fonction du profil et de l'expérience

## Avantages

Prime de fin d'année, participation éventuelle de la Ville à la protection sociale (jusqu'à 600€/an), indemnité de résidence, titres restaurant, prise en charge par la Ville de l'adhésion au CNAS sous conditions, participation à l'abonnement de transport en commun (75%)

### **POSTE A POURVOIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE**

**Date limite de dépôt des candidatures : 12 JUIN 2026 (cachet de la poste faisant foi)**

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (CV + lettre de motivation)  
par courrier postal : à Monsieur Le Maire

Service des Ressources Humaines - B. P. 530 - 74107 ANNEMASSE CEDEX

ou

via le site internet <https://www.annemasse.fr> (offres d'emploi)

(Possibilité de remboursement forfaitaire des frais de déplacement pour les candidats présélectionnés pour l'entretien résidant hors département)